



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**247<sup>e</sup> séance du**  
**CONSEIL DES GOUVERNEURS**  
**CGV-160416**  
**Le 16 avril 2016**  
**de 8 h 30 à 14 h 25**  
**Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon**  
**Campus de Moncton**

**PROCÈS-VERBAL**  
Conseil des gouverneurs • CGV-160416



**CGV-160416**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

247<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 16 avril 2016

de 8 h 30 à 14 h 25

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

## **PRÉSENCES**

### **MEMBRES**

Jeannita Bernard	Extérieur du NB (IPE)	Jean-Claude Savoie	Chancelier
Alain Bossé	Nord-Ouest	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)	Neil Vibert	Nord-Est
Nérika Caissie	Étudiante (Shippagan)		
Adélard Cormier	Sud-Est	<b><u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u></b>	
Michel Côté	Extérieur des régions	Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Keith Coughlan	Sud-Est	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Micheline Daigle- LeBlanc	Extérieur du NB (NÉ)	Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Corinne A. Godbout	Sud-Est	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAÉI)	U de M
Roxann Guerrette	Étudiante (Moncton)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Hermel Landry	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan
Blanca Navarro Pardiñas	Professeure (Edmundston)		
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)		
Stéphane Robichaud	Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)		
Marie-Noëlle Ryan	Professeure (Moncton)		

**Personnes excusées :** Édith Doucet, Kassim Dumbia, Raymond Lanteigne, Benoît Long, Josée Rioux-Walker, Paulette Robert et Jean Soucie

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
1. OUVERTURE .....	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3. MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
6. CORRESPONDANCES.....	4
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5
8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-151205 ET CGV-160315 .....	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX .....	5
9.1. CGV-151205 .....	5
9.1.1. Autres .....	5
9.2. CGV-160315 .....	5
9.2.1. Autres .....	5
10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	6
11. PLANIFICATION STRATÉGIQUE – RAPPORT DES RÉSULTATS.....	7
12. BUDGET 2016-2017 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON.....	9
13. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-160125, CEX-160307, CEX-160329 ET CEX-160408 .....	12
14. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX.....	12
14.1. CEX-160125 .....	12
14.1.1. Correspondance – Lettre de Christian Michaud .....	12
14.1.2. Autres .....	12
14.2. CEX-160307 .....	12
14.2.1. Nomination – Doyen de la Faculté d'administration .....	12
14.2.2. Autres .....	13
14.3. CEX-160329 .....	14
14.3.1. Nomination – Doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales.....	14
14.3.2. Nomination – Vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales.....	15
14.3.3. Autres .....	15
14.4. CEX-160408 .....	15
14.4.1. Autres .....	15
15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	15
15.1. Mandat d'obligations sans contrainte .....	15
16. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	16
16.1. Nominations.....	16
16.1.1. Comité de vérification .....	16
16.1.2. Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure.....	16
16.2. Profil de compétences des membres du Conseil des gouverneurs .....	16
16.3. Processus de nomination à titre de membre du Conseil des gouverneurs.....	17
16.4. Profil de compétences de la présidence et de la vice-présidence du Conseil des gouverneurs .....	17
16.5. Processus de nomination pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs .....	17
16.6. Plan de travail 2014-2016 du Comité de gouvernance.....	18
17. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE .....	18
18. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160311 .....	18
19. AFFAIRES NOUVELLES.....	18
19.1. Remerciements .....	18
20. PROCHAINE RÉUNION.....	18
21. CLÔTURE.....	18

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<b>Page</b>
DOCUMENT .....	19
DOCUMENT A : Lettre de Hermel Landry datée du 15 mars 2016 .....	A(1-2)
DOCUMENT B : Ordre du jour adopté .....	B(1-3)
DOCUMENT C : Rapport du recteur et vice-chancelier .....	C(1-23)
DOCUMENT D : Planification stratégique – Rapport des résultats.....	D(1-31)
DOCUMENT E : Budget 2016-2017 de l'Université de Moncton .....	E(1-51)
DOCUMENT F : Lettre de Christian Michaud .....	F(1-2)
DOCUMENT G : Mandat d'obligations sans contrainte .....	G(1-4)
DOCUMENT H : Nominations – Comités du Conseil des gouverneurs.....	H(1-6)
DOCUMENT I : Profil de compétences des membres du Conseil des gouverneurs .....	I(1-11)
DOCUMENT J : Processus de nomination à titre de membre du Conseil des gouverneurs.....	J(1-15)
DOCUMENT K : Profil de compétences de la présidence et de la vice-présidence du Conseil des gouverneurs.....	K(1-7)
DOCUMENT L : Processus de nomination pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs.....	L(1-8)
DOCUMENT M : Plan de travail 2014-2016 du Comité de gouvernance.....	M(1-6)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

**1. OUVERTURE**

**8 h 30** : Le vice-président, monsieur Hermel Landry, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il indique que, en l'absence du président, monsieur Raymond Lanteigne, il agira comme président de cette 247<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées.

**2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit madame Corinne Godbout, représentante du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, ainsi que madame Roxann Guerrette, présidente de la FÉÉCUM et étudiante au Campus de Moncton.

**3. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Les membres du Conseil des gouverneurs observent une minute de recueillement pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

**Gilles Bouchard**, décédé le 4 février 2016. Il était professeur à la retraite au campus de Moncton.

**Daniel de Yturalde**, décédé le 24 mars 2016. Il était médaillé d'honneur de l'Université de Moncton (2015).

**Neil Michaud**, décédé le 28 mars 2016. Il était professeur émérite en musique (1997), campus de Moncton.

**4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

Un avis de convocation a été envoyé le 1<sup>er</sup> avril 2016 accompagné d'un avis de résolution et de l'ordre du jour. La réunion est convoquée par le président du Conseil des gouverneurs, Raymond Lanteigne.

**5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

**6. CORRESPONDANCES**

Voir le Document A, p. 1-2

- Lettre de monsieur Hermel Landry, gouverneur et vice-président du Conseil des gouverneurs, adressée à monsieur Raymond Lanteigne, président du Conseil des gouverneurs, datée du 15 mars 2016 et ayant comme objet : *Fin de mandat*.

Dans sa correspondance, monsieur Landry indique qu'il terminera son mandat comme président de l'AAASLM en septembre. Madame Chantal Thériault a été désignée représentante de l'AAASLM au Conseil des gouverneurs. Elle entrera en fonction en septembre.

- Lettre de monsieur Gérard Fillion, vice-doyen de la Faculté d'administration, adressée à monsieur Raymond Lanteigne, président du Conseil des gouverneurs, datée du 4 avril 2016 et ayant comme objet : *Demande de ne pas entériner les décisions entourant le poste de doyenne ou doyen et de vice-doyenne ou vice-doyen de la Faculté d'administration le 16 avril 2016 et de mener une enquête sur les questions de racisme et de favoritisme et népotisme à la Faculté d'administration de l'Université de Moncton*.

Cette correspondance sera adressée à la rubrique 14.2.1 de l'ordre du jour.

**7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document B, p. 1-3

Modifications/Précisions :

- Le *Rapport des ressources humaines* du procès-verbal CEX-160307 sera traité à la rubrique 14.2.2 - Autres.
- Le nom de R. Lanteigne (dans la dernière colonne de l'ordre du jour) est remplacé par H. Landry.

**R : 01-CGV-160416**

Stéphane Robichaud, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-151205 ET CGV-160315****CGV-151205****R : 02-CGV-160416**

Micheline Daigle-LeBlanc, appuyée par Keith Coughlan, propose :

*« Que le procès-verbal CGV-151205 soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**CGV-160315**Correction :

- Ajouter madame Corinne A. Godbout à la liste des personnes présentes.

**R : 03-CGV-160416**

Mathieu Lemieux, appuyé par Alain Bossé, propose :

*« Que le procès-verbal CGV-160315 soit adopté tel qu'il a été corrigé »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX****9.1. CGV-151205****9.1.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

**9.2. CGV-160315****9.2.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

**10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Voir le Document C, p. 1-23

**Présentation du recteur et vice-chancelier**

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 5 décembre 2015 au 16 avril 2016.

**Deux annonces importantes**

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer la création d'un fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. Ce fonds est d'une valeur de 2 milliards de dollars, fonds échelonné sur une période de trois ans. Le fonds permettra de renforcer et moderniser les installations de recherche et de commercialisation des campus canadiens.

Le recteur et vice-chancelier indique que les délais sont très serrés, les projets devant être déposés au plus tard le 9 mai 2016. Deux projets sont présentement à l'avant-scène, soit le Centre de médecine de précision et le projet de cohabitation UM/CCNB au campus de Shippagan.

Par ailleurs, le gouvernement provincial a annoncé un programme d'aide financière pour les familles à faible et à moyen revenu. Le gouvernement a indiqué qu'environ 23 % des étudiantes et des étudiants du Nouveau-Brunswick (collèges et universités) pourront bénéficier du programme. L'impact de ce nouveau programme pourra seulement être mesuré à l'Université de Moncton au moment des inscriptions.

**Réalisations en lien avec le plan stratégique**

Plusieurs réalisations en lien avec le plan stratégique sont mentionnées. En voici quelques-unes.

- Lauréate du concours de Kira Academic (meilleures vidéos de recrutement des établissements d'enseignement postsecondaire au monde).
- Participation à la délégation du NB en Côte d'Ivoire pour obtenir les Jeux de la Francophonie 2021. La proposition du NB a été retenue.
- Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'aréna J.-Louis-Lévesque en présence de la présidente de la Fondation J.-Louis-Lévesque, madame Suzanne Lévesque.
- Lancement de travaux de recherche et développement en gestion documentaire (entente entre le Campus de Shippagan et la municipalité régionale de Tracadie).
- Lancement du Guide d'accompagnement AIDE par les Services aux étudiantes et aux étudiants du campus de Moncton.
- Gala du mérite Bleu et Or (édition 2016) : les récipiendaires cette année sont : Guillaume Deschênes-Thériault, Mariama Laïla Barry, Jean Freddy Bobo Mukinayi, Pascale Joëlle Fortin et Mathieu Lemieux.
- Lancement de la campagne *Passion : découvrir*. Cette campagne vise à véhiculer un message positif sur les travaux en recherche et en innovation à l'Université de Moncton.
- Colloque « Éloge du stress » organisé par les étudiantes et étudiants en sciences de l'éducation du Campus d'Edmundston.

Par ailleurs, plusieurs réalisations des membres de la communauté universitaire pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 13 avril 2016 sont présentées en annexe. Notons que Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier, a été nommé coprésident du Consortium national de formation en santé.

**10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)****Questions**

Un membre demande si le projet du Campus de Shippagan est admissible pour le nouveau programme du gouvernement fédéral. Le recteur et vice-chancelier explique que ce projet s'inscrit dans les paramètres, mais que celui-ci doit être présenté par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. À ce titre, le Collège a indiqué vouloir le présenter. Si tel est le cas, l'Université de Moncton appuiera la démarche. Ce projet serait de l'ordre de 10,5 M\$.

Un membre demande quelles sont les conditions du programme d'aide financière aux familles du Nouveau-Brunswick. Le recteur et vice-chancelier explique qu'il n'a pas les détails du programme, ceux-ci n'ayant pas encore été publiés. Le recteur a eu vent que le programme ressemble à celui de l'Ontario et qu'il ne s'applique pas aux étudiantes et aux étudiants internationaux.

Un membre remercie le recteur et vice-chancelier pour la présentation du rapport. Il partage avec les membres du Conseil son souhait que le rapport du recteur soit davantage en lien avec les actions du plan d'action du plan stratégique. Plusieurs réalisations s'inscrivent dans la planification stratégique, mais ne sont pas des actions annoncées au départ. Il explique que, selon lui, il ne s'agit pas de recueillir ce que font les gens, mais plutôt ce que le plan a généré en contenus. En d'autres mots « *plan the work, work the plan* ». Il serait bien de songer à faire un virage dans la présentation des informations.

Le recteur et vice-chancelier explique que son rapport semestriel est plutôt un bilan qui s'inscrit en partie dans les chantiers identifiés dans le projet de planification stratégique, mais qui tient compte des dossiers courants et des réalisations des membres de la communauté universitaire. Les résultats du plan d'action sont présentés une fois l'an en avril. Voir le point 11.

***R : 04-CGV-160416***

Stéphane Robichaud, appuyé par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**11. PLANIFICATION STRATÉGIQUE – RAPPORT DES RÉSULTATS**

Voir le Document D, p. 1-31

Le recteur et vice-chancelier présente le document intitulé « *Un rêve qui nous appartient – des actions qui nous appartiennent – Rapport des résultats pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015* ». Il rappelle les grands chantiers de la planification stratégique qui sont les suivants : (1) enseignement de qualité et expérience étudiante; (2) engagement; (3) internationalisation; (4) recherche, développement, création et innovation; (5) gouvernance responsable et excellence organisationnelle.

Le recteur et vice-chancelier rappelle que le projet contient une cinquantaine d'objectifs. Parmi ceux-ci, il souligne les résultats suivants :

- 1) Sur 1.1.1, un comité aviseur réseau de la planification stratégique et prévisionnelle des effectifs a été mis sur pied à l'automne 2015. Le comité doit élaborer un modèle intégré de la gestion des effectifs étudiants.
- 2) Sur 1.2.3, l'exercice de la planification académique suit son cours au sein de chaque campus et chaque faculté. Le rapport final du VRER sera présenté au Comité conjoint de la planification au printemps 2016.

**11. PLANIFICATION STRATÉGIQUE – RAPPORT DES RÉSULTATS (suite)**

- 3) Sur 1.2.3, la presque totalité (97 %) du grand projet de la reconfiguration des programmes de premier cycle sera terminée au printemps 2016. Ces programmes seront déployés à l'automne 2016.
- 4) Sur 2.1.1, la restructuration des études acadiennes à l'Université est complétée et un conseil des études acadiennes a été mis sur pied. L'Institut des études acadiennes (IEA) a embauché un nouveau directeur scientifique au cours de l'année.
- 5) Sur 2.1.1, le Service des loisirs socioculturels du Campus de Moncton a participé à l'organisation et à l'encadrement de 900 activités en 2014-2015, avec une participation d'un peu plus de 27 000 personnes, dont 65 % étaient étudiantes.
- 6) Sur 2.1.2, la création récente de l'École des hautes études publiques va contribuer à la diffusion de données probantes afin de nourrir l'élaboration des politiques publiques.
- 7) Sur 2.4.2, plusieurs banquets organisés par les facultés reconnaissent annuellement l'excellence étudiante et les succès des anciennes et des anciens.
- 8) Sur 2.4.3, dans les trois campus, des soirées de reconnaissance des donatrices et donateurs ont été organisées par les associations des anciennes, anciens et amis et les campus.
- 9) Sur 3.2.1, de janvier à décembre 2015, 93 étudiantes et étudiants inscrits à l'Université de Moncton ont participé au programme de mobilité étudiante soit en effectuant un stage ou des études à l'international ou en participant à une mission ou un voyage d'études.
- 10) Sur 3.3.1, les soirées internationales, organisées dans les trois campus, ont connu des succès retentissants.
- 11) Sur 4.4.1, le processus pour combler la nouvelle chaire de recherche interdisciplinaire en santé mentale des enfants et des jeunes a été au cœur des activités de l'année 2015.
- 12) Sur 4.4.1, obtention par l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques d'une chaire de recherche en innovation de la Fondation de l'innovation du NB.
- 13) Sur 5.1.1, adoption d'un code d'éthique des membres du Conseil des gouverneurs.

Le recteur et vice-chancelier explique que le plan stratégique permet d'encadrer les activités des trois campus de l'Université. Plusieurs résultats obtenus au cours de l'année 2015 sont des assises clefs pour le développement des trois campus. Le recteur explique que les actions identifiées en 2013 seront re-examinées en 2016. Il note que des progrès sont à faire dans certains secteurs et que les moyens financiers ne sont pas toujours au rendez-vous.

**Questions**

Un membre souligne l'importance des activités de reconnaissance de l'Université. Ces activités nourrissent le sentiment d'appartenance. Plusieurs activités, comme le gala des sports et les banquets facultaires permettent de reconnaître l'excellence académique, l'engagement social et la réussite.

Un membre estime que le projet de la planification académique nécessitera une consultation publique. La membre explique que certains programmes d'études sont fragiles. Selon elle, les doyennes et les doyens ont déposé un rapport au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, et ce dernier a rédigé un rapport final. La membre estime qu'il y a un risque de conflits d'intérêts. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique qu'il faut faire confiance au processus et au VRER de départager les rapports facultaires.

**11. PLANIFICATION STRATÉGIQUE – RAPPORT DES RÉSULTATS (suite)**

Un membre indique qu'il a eu vent que les services aux étudiantes et aux étudiants (qui ont un rôle clef dans le chantier de l'expérience étudiante) seront des victimes de la méthode tondeuse utilisée dans le budget. Est-ce réellement un chantier prioritaire si l'on coupe les financements? Le recteur et vice-chancelier explique que plusieurs services sont financés par des subventions spéciales, notamment le programme LOE. Ces financements ne font pas partie du budget de fonctionnement de l'Université. Il rappelle qu'il est plus important de se pencher sur ce qui est livré.

Un membre demande des précisions au sujet de vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. Que va-t-il arriver au vice-rectorat à la suite du départ de la titulaire. Le recteur et vice-chancelier indique que le Comité exécutif a donné un mandat à la direction de développer une proposition. On doit saisir l'opportunité de réviser ce poste. Il indique également que le poste est toujours au budget pour l'année 2016-2017.

Un membre indique qu'il y a de la très bonne information dans le rapport Actions-Résultats. Il est d'avis que ces informations doivent être diffusées largement dans la communauté universitaire. Selon lui, il n'est pas suffisant de l'afficher sur le site Internet. Il faut savoir articuler les actions-résultats. Comment reformuler le rapport pour qu'il soit accessible à la masse? Le recteur et vice-chancelier rappelle que les documents sont déposés sur le site web et le microsite *Vers l'UdeM 2020*. De plus, il rappelle que les moyens sont parfois limités en raison des moyens financiers.

**R : 05-CGV-160416**

Neil Vibert, appuyé par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport annuel des résultats 2015 (Actions-Résultats) de la planification stratégique Un rêve qui nous appartient – des actions qui nous appartiennent. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

**12. BUDGET 2016-2017 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

Voir le Document E, p. 1-51

*Invité : Daniel Godbout, directeur du Service des finances*

Budget Université de Moncton

Le président du Comité de finance, Stéphane Robichaud, indique que le Comité a examiné la proposition du budget 2016-2017 de l'Université et recommande l'adoption dudit budget.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH), à l'aide de diapositives électroniques présente le budget 2016-2017. Il rappelle les principes directeurs du budget qui furent adoptés en décembre 2015.

Le VRARH présente le sommaire du budget; les grandes lignes du budget étant les suivantes :

Total des revenus :	104 900 000 \$
Total des dépenses :	105 444 000 \$
Déficit :	(2 111 000 \$)

Le VRARH explique qu'il s'agit d'un budget déficitaire pour la troisième année consécutive. Il précise que le déficit annoncé tient compte d'une mesure au Campus d'Edmundston, soit la mise en place d'un programme incitatif à la retraite volontaire (PIRV). Ce nouveau programme est offert aux membres du corps professoral âgés de 59 ans ou plus. L'objectif du programme est de réduire la masse salariale au Campus d'Edmundston. Cette mesure à un coût unique de 1,5 M\$.

Face à la situation financière, un effort de rationalisation s'avère nécessaire.

**12. BUDGET 2016-2017 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)**Formule de financement

Le VRARH explique que le gouvernement provincial avait annoncé vouloir modifier la formule de financement des établissements postsecondaires et que le financement serait basé sur des indicateurs de performance. Le VRARH explique qu'il y a encore des incertitudes autour de cette annonce et que, pour l'instant, il n'y a aucun changement dans la formule.

Discussion sur le budget

Les membres discutent longuement du budget. Plusieurs points sont soulevés, notamment les suivants :

- Le programme PIRV est applicable au Campus d'Edmundston, mais n'est pas une mesure appropriée en ce moment pour les campus de Moncton et Shippagan. Les réalités sont similaires en termes de défis, mais sont très différentes en termes de solutions.
- Le déficit annoncé de 544 000 \$ (avant le PIRV) sera-t-il récurrent? Le VRARH explique que ce déficit est gérable et ne devrait pas être reporté d'une année à l'autre.
- Il serait sage de concerter les efforts pour devenir plus écologiques. Il y a beaucoup de gaspillage d'énergie (lumières allumées) au Campus de Moncton. Le VRARH explique que des projets d'envergure seront proposés au gouvernement fédéral dans le cadre d'un nouveau programme. On note que le Campus d'Edmundston a trouvé de nombreuses solutions par rapport à la conservation de l'énergie.
- On note que les campus de Shippagan et d'Edmundston n'ont pas de frais de stationnement. Les vice-recteurs des campus expliquent que les réalités sont différentes dans les plus petites communautés. On note qu'il n'y a pas de frais de stationnement au CCNB (Edmundston) et à l'Hôpital d'Edmundston.
- On note un déficit au Campus de Shippagan de l'ordre de 281 000 \$. Pourquoi? Le vice-recteur du Campus de Shippagan explique que la crise Ebola a eu des retombées négatives en termes de recrutement des étudiantes et des étudiants de la Guinée qui fréquentent habituellement le Campus.
- Il serait sage d'évaluer de près la situation qui perdure à la librairie (Campus de Moncton).
- Il serait bien d'avoir une ventilation du budget en fonction des chantiers du plan stratégique ou expliquer comment le budget est lié aux chantiers.
- L'Université de Moncton est le système francophone universitaire au Nouveau-Brunswick. Il est composé de trois campus. Le système anglophone est composé de trois universités, dont une possède un campus à St-Jean. Dans la formule de financement de province, il faut tenir compte de cette réalité.
- Il serait sage d'examiner l'imposition de frais différentiels pour des programmes professionnels comme le génie et le droit. On indique qu'il y a déjà des frais spécifiques en génie.
- Un membre indique qu'il est souhaitable d'arrimer le budget et le plan stratégique. Sans vouloir faire de la microgestion, il demande comment le Conseil peut avoir une influence sur les services aux étudiantes et aux étudiants. Le recteur indique qu'il faut assurer la pérennité financière de l'Université, tout en reconnaissant les obligations de l'Université envers ses employées et ses employés ainsi que les étudiantes et les étudiants. Le recteur indique que la ventilation peut être faite autrement, toutefois au final, le Conseil est responsable de la viabilité financière de l'Institution.

**12. BUDGET 2016-2017 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)**

- Est-ce qu'une politique d'évaluation des services sera adoptée bientôt? Le VRARH indique que ce projet est sur sa table et souhaite y consacrer du temps en 2016-2017. Un comité a été mis sur pied. Cette politique sera présentée au Conseil des gouverneurs.
- En raison du sous-financement des universités, notamment l'Université de Moncton, on propose de préparer une lettre qui sera adressée au gouvernement, lettre qui ferait état de l'impact de l'Université et de l'importance d'obtenir un financement adéquat.

Plusieurs membres félicitent le VRARH et son équipe ainsi que le Comité de finance pour le travail accompli et les solutions proposées.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres pour tous les commentaires. Il rappelle qu'il y a toujours de bonnes et de moins bonnes années. Il indique qu'il faut continuer à sensibiliser les gouvernements aux réalités des universités. Il rappelle que le budget n'est pas un budget de développement, mais que celui-ci est gérable dans le contexte financier que nous occupons présentement.

**R : 06-CGV-160416**

Stéphane Robichaud, appuyé par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2016-2017 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »*

**AMENDEMENT**

La présidente de la FÉÉCUM propose un amendement. Elle explique que la hausse des droits de scolarité pour les étudiantes et les étudiants internationaux soit la même que pour les étudiantes et les étudiants canadiens en dollars.

Le VRARH rappelle que, en comparaison avec les droits de scolarité des universités sœurs, ceux-ci sont les plus bas. La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales indique que cela ne nuirait pas au recrutement, mais reconnaît que l'Université offre déjà les meilleurs droits. Une discussion s'ensuit sur l'augmentation des droits de scolarité canadiens en diminuant les droits des étudiantes et des étudiants internationaux. La proposition suivante est mise aux voix.

**P : 07-CGV-160416**

Roxann Guerrette, appuyée par Marie-Noëlle Ryan, propose :

*« Que la hausse des droits de scolarité pour les étudiantes et les étudiants internationaux soit la même que celle pour les étudiantes et les étudiants canadiens en dollars. »*

Vote sur P07	Pour 6	Contre 11	REJETÉE
Vote sur R06	Pour 14	Contre 4	ADOPTÉE

**Suggestion découlant du budget****R : 08-CGV-160416**

Mathieu Lemieux, appuyé par Neil Vibert, propose :

*« Que les membres du Conseil des gouverneurs s'unissent et signent une lettre adressée au gouvernement du Nouveau-Brunswick indiquant que l'Université de Moncton est un de deux systèmes universitaires et non une de quatre universités et afin de dénoncer le sous-financement des universités. »*

Vote sur R08	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

**13. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-160125, CEX-160307, CEX-160329 ET CEX-160408****R : 09-CGV-160416**

Alain Bossé, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité exécutif CEX-160125, CEX-160307, CEX-160329 et CEX-160408. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

**14. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX****14.1. CEX-160125****14.1.1. Correspondance – Lettre de Christian Michaud**

Voir le Document F, p. 1-2

Sur la question de la lettre de démission de monsieur Christian Michaud, le recteur et vice-chancelier rappelle que le président du Conseil des gouverneurs, Raymond Lanteigne, a accordé des entrevues aux médias pour discuter de la gouvernance de l'Université. Le recteur et vice-chancelier indique que monsieur Michaud aurait pu certes apporter ses idées sur la gouvernance au Comité de gouvernance sur lequel il siégeait ou même au Conseil des gouverneurs. Il a choisi la voix des médias.

Aucune question n'est soulevée.

**14.1.2. Autres**

Aucune autre question n'a été soulevée.

**14.2. CEX-160307****14.2.1. Nomination – Doyen de la Faculté d'administration**

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un rapport écrit, préparé par le Comité consultatif de sélection pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté d'administration, est distribué aux membres séance tenante. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente les grandes lignes des activités du Comité en expliquant que cinq candidatures ont été reçues. La candidature de monsieur Sébastien Deschênes a été retenue.

Le Comité a tenu quatre réunions entre le 26 octobre 2015 et le 17 février 2016.

Le Comité d'équité en matière d'emploi a conclu que la *Politique d'équité en matière d'emploi* a été respectée.

Le VRER présente les grandes lignes de la carrière de monsieur Deschênes. Le candidat retenu détient un doctorat en administration des affaires de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de l'Université de Sherbrooke (programme conjoint). Il est professeur de comptabilité à l'Université de Moncton depuis 2002 et occupe présentement le poste de directeur du département de comptabilité. Monsieur Deschênes est engagé au sein de la communauté d'affaires, notamment à titre de président du conseil d'administration de la Caisse populaire Beauséjour et à titre de président du Conseil d'administration de l'Association des présidents du Mouvement des caisses populaires acadiennes.

14.2.1. Nomination – Doyen de la Faculté d'administration (suite)

Le Conseil des gouverneurs fait la lecture du rapport écrit. Les questions suivantes sont soulevées :

- Dans sa lettre du 4 avril 2016, monsieur Fillion, vice-doyen de la Faculté d'administration et candidat au poste, indique que l'enregistrement des consultations publiques n'a pas été fait. Est-ce une obligation? Le VRER indique qu'en effet l'enregistrement n'a pas eu lieu. Cela étant dit, il n'y a pas d'obligation selon la *Politique de sélection des cadres* d'enregistrer les consultations. Le VRER explique qu'environ 60 personnes ont participé aux consultations publiques. La première fois qu'un enregistrement de la sorte a eu lieu était en 2012 lors du concours au rectorat.
- Un membre demande comment les dossiers de monsieur Deschênes et de monsieur Fillion ont été comparés sur l'expérience en gestion et les publications. Le VRER fait la lecture du profil du poste. Il indique qu'il n'est pas suffisant d'additionner le nombre de publications ou encore des expériences en gestion. D'autres facteurs entrent en jeu. Il rappelle qu'il s'agit d'une recommandation unanime du comité consultatif de sélection.
- Un sondage en ligne a été utilisé pour recueillir les opinions des membres du corps professoral, du personnel administratif et des étudiantes et étudiants de la Faculté d'administration. Est-ce que ce sondage est public? Le VRER explique que les résultats du sondage ne sont pas publiés. Il indique ne pas s'opposer à la publication du sondage, mais préfère respecter la culture universitaire de non-publication.
- Un membre demande si l'on peut prendre la décision aujourd'hui tout en sachant que des procédures juridiques sont en cours. La direction indique que oui. La direction a reçu des avis juridiques à cet égard et tout est en règle.
- Un membre demande s'il est possible d'organiser une rencontre entre la direction et monsieur Fillion. La direction explique que monsieur Fillion a annulé une rencontre dont le but était de discuter du dossier.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 10-CGV-160416**

Mathieu Lemieux, appuyé par Micheline Daigle-LeBlanc, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Sébastien Deschênes** à titre de doyen de la Faculté d'administration pour un premier mandat de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021. »*

Vote sur R10                  Pour 17                  Contre 0                  Abstention 1                  ADOPTÉE

Le Conseil des gouverneurs discute de certains propos qui se retrouvent dans la lettre de monsieur Fillion. Certains propos sont très probablement diffamatoires. Par prudence et, conformément à la *Politique de confidentialité*, le Conseil des gouverneurs préfère retenir la publication de la lettre de monsieur Fillion.

**R : 11-CGV-160416**

Keith Coughlan, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que la correspondance du 4 avril 2016 de monsieur Gérard Fillion ne soit pas placée en annexe du présent procès-verbal. »*

Vote sur R11    unanime    ADOPTÉE

14.2.2. Autres

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le dossier de Natalie Carrier, directrice à l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales. Madame Carrier est admissible à un congé administratif de 12 mois. L'étude du dossier a été faite conformément aux dispositions prévues aux résolutions adoptées à cet effet par le Conseil des gouverneurs (R 17-CGV-841208 et R 33-CGV-860412) eu égard au statut des vice-doyennes, des vice-doyens, des directrices et des directeurs d'école intégrée.

**R : 12-CGV-160416**

Jean-Claude Savoie, appuyé par Neil Vibert, propose :

*« Le Conseil des gouverneurs accepte qu'un congé administratif de douze (12) mois soit accordé à **Natalie Carrier** (École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales<sup>1</sup>) pour l'année universitaire 2016-2017, notamment pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, suite à la fin de son mandat comme directrice de l'ÉSANÉF en date du 30 juin 2016. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

14.3. CEX-16032914.3.1. Nomination – Doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un rapport écrit, préparé par le Comité consultatif de sélection pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, a été préparé. Celui-ci est circulé séance tenante et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les grandes lignes des activités du Comité en expliquant que le processus de sélection s'est échelonné sur une période de quatre mois.

Le Comité a tenu quatre réunions entre le 12 novembre 2015 et le 15 mars 2016.

Le Comité d'équité en matière d'emploi a conclu que la *Politique d'équité en matière d'emploi* a été respectée.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les grandes lignes de la carrière de monsieur Thibault. Le candidat détient un doctorat en science politique de l'Université d'Ottawa. Il est professeur de science politique à l'Université de Moncton depuis 2002. Il a été directeur du département de science politique de 2006 à 2011 et occupe actuellement le poste de vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales depuis cette date. Monsieur Thibault a une quarantaine d'articles arbitrés à son actif ainsi que quelques directions d'ouvrage savant. Son engagement communautaire est riche et varié, et ce tant à l'Université que dans la communauté.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 13-CGV-160416**

Stéphane Robichaud, appuyé par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Jean-François Thibault** à titre de doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales pour un premier mandat de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

<sup>1</sup> Bien que les directions d'écoles ne soient plus considérées comme des cadres, l'Université avait accepté de reconnaître le droit à un congé administratif à Madame Carrier (cf. lettre du 24 juin 2011) étant donné qu'elle avait été nommée avant que les directrices et directeurs d'écoles deviennent membres du syndicat.

### 14.3.2. Nomination – Vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un concours a été lancé pour le poste de vice-doyenne, vice-doyen à la Faculté des arts et des sciences sociales. À la suite du processus, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la candidature de Matthieu LeBlanc a été retenue pour un mandat de cinq ans. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le vice-doyen actuel, Jean-François Thibault, terminera son mandat le 30 juin prochain.

Le vice-recteur présente le dossier du candidat. Le professeur LeBlanc est employé de l'Université depuis 1996 et occupe présentement le poste de directeur du Département de traduction et des langues. Le professeur LeBlanc est très impliqué au sein de diverses instances de l'Université, notamment au Comité des programmes où il apporte une solide contribution.

La proposition suivante est mise aux voix :

**R : 14-CGV-160416**

Michel Côté, appuyé par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Matthieu LeBlanc** à titre de vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales pour un premier mandat de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021. »*

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

### 14.3.3. Autres

Aucune autre question n'a été soulevée.

### 14.4. CEX-160408

#### 14.4.1. Autres

Aucune autre question n'a été soulevée.

## 15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

### 15.1. Mandat d'obligations sans contrainte

Voir le Document G, p. 1-4

*Invité : Daniel Goguen, président du Comité de placement*

Le président du Comité de placement, Daniel Goguen, rappelle que le 6 juin 2015, le Conseil des gouverneurs a adopté des modifications à sa *Politique de placement*. La mise en œuvre de la *Politique* a nécessité la recherche de gestionnaire pour le mandat d'obligations sans contrainte pour le fonds de dotation de l'Université.

Il explique que la firme Mercer a reçu le mandat d'identifier des gestionnaires finalistes pour cette catégorie. Trois finalistes ont été identifiés. Ces finalistes ont fait des présentations au Comité de placement le 15 février 2016. À la suite des présentations, le Comité a délibéré et a procédé à la recommandation.

À titre d'information, la compagnie retenue, soit PIMCO, est le plus grand gestionnaire au monde (gestion active). PIMCO gère 26,5 milliards \$ d'actifs canadiens. On note qu'il y a une maximisation du rendement courant plutôt que du rendement ajusté pour le risque. L'équipe et les ressources de PIMCO sont impressionnantes.

**15.1. Mandat d'obligations sans contrainte (suite)**

Pour l'Université de Moncton, il s'agit d'un mandat d'environ 7.7 M\$ qui serait géré par PIMCO pour les obligations sans contrainte.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 15-CGV-160416**

Adélarde Cormier, appuyé par Annie-Hélène Boudreau, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs approuve le choix de la société PIMCO pour l'attribution du mandat d'obligations sans contrainte pour le fonds de dotation de l'Université de Moncton. »*

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

**16. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE****16.1. Nominations**

Voir le Document H, p. 1-6

**16.1.1. Comité de vérification**

**R : 16-CGV-160416**

Marie-France Pelletier, appuyée par Micheline Daigle-LeBlanc, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Benoît Long** à titre de membre externe du Conseil des gouverneurs du Comité de vérification pour un premier mandat de trois ans, soit d'avril 2016 à septembre 2018. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

**16.1.2. Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure**

**R : 17-CGV-160416**

Marie-France Pelletier, appuyée par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Corinne Godbout** à titre de membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure pour un premier mandat de trois ans, soit d'avril 2016 à septembre 2018. »*

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

**16.2. Profil de compétences des membres du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document I, p. 1-11

La présidente présente quatre documents, soit le Profil de compétences de la présidence et de la vice-présidence du Conseil des gouverneurs, le Processus de nomination pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, le Profil de compétences des membres du Conseil des gouverneurs ainsi que le Processus de nomination à titre de membres du Conseil des gouverneurs.

Elle explique que les documents ont été conçus à partir de plusieurs sources externes, dont celles de l'École nationale d'administration publique à l'Université de Québec. On note dans les documents l'importance des compétences individuelles et les compétences collectives. Elle indique que les annexes (notamment les formulaires de mise en candidature) seront des documents de travail pour le Comité.

**16.2. Profil de compétences des membres du Conseil des gouverneurs (suite)**

L'appel à candidatures pourra se faire via le réseau des anciennes, anciens et amis des trois campus de l'Université et autres.

Les membres du Comité sont d'avis qu'il s'agit de très bons documents et de bons outils. Les membres sont également d'avis que les nouveaux documents vont apporter de la rigueur dans le processus d'élection. Les membres félicitent la présidente et indiquent que ces outils rehaussent l'image et l'efficacité du Conseil des gouverneurs.

**Modifications à l'amiable**

- Dans les compétences collectives, on pourrait ajouter le volet des sciences humaines.
- Les annexes sont approuvées, mais ne feront pas partie du document final. Les annexes sont des documents de travail.

La proposition suivante est mise aux voix :

***R : 18-CGV-160416***

Marie-France Pelletier, appuyée par Jeannita Bernard, propose :

*« Sous réserve de modifications mineures, que le Conseil des gouverneurs adopte le Profil de compétences des membres du Conseil des gouverneurs, les formulaires d'évaluation des compétences ainsi que le processus de nomination à titre de membre du Conseil des gouverneurs incluant le formulaire de candidature. »*

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

**16.3. Processus de nomination à titre de membre du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document J, p. 1-15

Voir le point 16.2.

**16.4. Profil de compétences de la présidence et de la vice-présidence du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document K, p. 1-7

Voir discussion au point 16.2.

***R : 19-CGV-160416***

Marie-France Pelletier, appuyée par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte le Profil de compétences de la présidence et de la vice-présidence de Conseil des gouverneurs ainsi que le processus de nomination pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs incluant le formulaire annexé. »*

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

**16.5. Processus de nomination pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document L, p. 1-8

Voir le point 16.2. et 16.4.

**16.6. Plan de travail 2014-2016 du Comité de gouvernance**

Voir le Document M, p. 1-6

La présidente du Comité de gouvernance, Marie-France Pelletier, fait le point sur l'avancement des projets. On note que sur les 18 projets identifiés au départ, 8 sont complétés, 6 sont en cours, et 6 seront entamés cette année. Les priorités sont les suivantes : le cadre de gouvernance, les attributions des comités et le processus d'évaluation des membres.

Par ailleurs, la présidente indique que le processus de recrutement des candidatures pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs sera entamé prochainement. Elle invite les gens à signifier leur intention en communiquant avec elle.

**17. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**

Le président du Comité de finance explique que le Comité a discuté longuement du budget 2016-2017 de l'Université. Il réitère que le Comité a recommandé favorablement la proposition budgétaire.

**18. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160311**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les grandes lignes des activités du Sénat académique. Il indique que le projet de reconfiguration des programmes est presque complété (97 %) et que certains programmes ont été modifiés en profondeur.

Un membre demande si le test en sciences infirmières qui avait donné de nombreuses difficultés à nos diplômées et diplômés a été modifié au cours de l'année. Bien que cette question ne relève pas du Sénat académique, le vice-recteur explique que de nombreux efforts ont été faits au cours de l'année pour outiller les étudiantes et les étudiants qui se préparent pour ce test.

**19. AFFAIRES NOUVELLES****19.1. Remerciements**

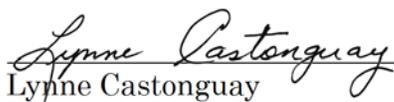
Le président du Conseil des gouverneurs remercie chaleureusement Nérika Caissie, Pascal Haché et Mathieu Lemieux qui termineront leur mandat au sein du Conseil des gouverneurs. Merci beaucoup!

**20. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu à Shippagan le samedi 11 juin 2016.

**21. CLÔTURE**

La réunion se termine à 14 h 25.

  
Lyne Castonguay  
Secrétaire générale